



COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE  
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE  
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

[www.commune-vourey.fr](http://www.commune-vourey.fr)

DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRETE DE POLICE PORTANT  
REGLEMENTATION DE  
STATIONNEMENT

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

V/REF : votre demande du 12/03/2023

VU le code de la route ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relative à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande du Lieutenant REYNAUD DULAURIER Jean-Marc, Chef de la caserne de VOUREY,

### ARRETE 2023 – 029

**Article 1:** pour permettre le bon fonctionnement des manœuvres des pompiers,

- Interdiction de stationner à tous véhicules sur le parking stabilisé du gymnase,
- La signalisation sera mise par les pompiers.

**Article 2:** l'interdiction de stationner aura lieu le :

**Lundi 29 mai 2023 de 18h00 à 21h00.**

**Article 3:** le présent arrêté sera transmis, à REYNAUD DULAURIER Jean-Marc, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, le 14 mars 2023  
Le Maire, Fabienne BLACHOT-MINASSIAN.